

Ordonnance bizonne

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur
(nom, prénom et identifiant)

Dr TOUMASSIAN

Identification de la structure

(raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET)

CHU TIMONE - APHM CARDIOLOGIE

Docteur Lilith TOUMASSIAN

Assistant Chef de Clinique

RPPS 10101398542

FINESS 130786049

Tél : 04 91 38 60 93

Identification du patient

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu) (à compléter par le prescripteur))

N. VIMAS Adel

n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))

07/01/2014

Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)

(AFFECTION EXONÉRANTE)

- FLECAINE 150 1/jour
- BISOPROLOL 75 1/jour
- ENTACEPT 49/51 2/jour
- FORWIGA 10 1/jour
- ALDACTONE 25 1/jour

ESP 6101

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée

(MALADIES INTERCOURANTES)

CHU TIMONE - APHM CARDIOLOGIE

Docteur Lilith TOUMASSIAN

Assistant Chef de Clinique

RPPS 10101398542

FINESS 130786049

Tél : 04 91 38 60 93